

LES ECOLES D'OFFICIERS

DE L'ARMEE DE L'AIR

*Le Général*

à Salon de Provence, le 03 MARS 2011

*Messieurs Sarda et Pradel,*

*Le 18 février 2011, une intrusion a été constatée sur la base aérienne 701 de Salon de Provence. Cet évènement aurait pu avoir de graves conséquences sur la sécurité de nos aéronefs et de nos équipages.*

*En effet, nos systèmes de protection, alarme et visuel sur caméra thermique, se sont déclenchés en pleine nuit. Cette alerte a été suivie de l'intervention immédiate de la patrouille de la société « CAVE CANEM » qui a permis l'interception de deux personnes sur le parking avion situé en zone sud alors qu'ils s'installaient dans les cockpits des avions de « la Patrouille de France ».*

*La parfaite coordination des services, la Brigade de gendarmerie de l'air, la semaine base, la société « CAVE CANEM » (responsable de la surveillance du site), la société GALILEE (responsable de la mise en œuvre des systèmes de caméras de surveillance) et l'extrême réactivité du personnel, notamment lors de l'interpellation des intrus, sont à souligner. Pour cet évènement et pour l'ensemble de vos prestations, je souhaite vous témoigner toute ma satisfaction.*

*Cet évènement nous permet de rappeler l'importance de votre mission et l'intérêt de disposer dans vos équipes de personnel de qualité, parfaitement et durablement intégré à l'environnement dans lequel il évolue.*

*En vous remerciant une nouvelle fois pour l'excellence du travail accompli le 18 février, je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

  
Le Général de brigade aérienne Gilles Modéré

Société CAVE CANEM  
(à l'attention de M. Sarda)  
14, rue Jules Vanzuppe  
94 200 IVRY-SUR-SEINE

Société GALILEE  
(à l'attention de M. Pradel)  
32, rue Céline Robert  
94 300 VINCENNES